



# Réussir Ses Etudes

Apprendre avec plaisir et efficacité

## Ecole d'accompagnement d'étudiants

### CONDITIONS GENERALES

#### Article 1

Les présentes conditions générales sont applicables à tout(e) étudiant(e). Ce dernier les accepte, avec l'accord d'au moins l'un de ses deux parents, du fait de son inscription à Réussir ses Etudes. D'éventuelles conditions particulières seront prises en compte moyennant un accord préalable et écrit. Tous nos prix s'entendent TTC.

#### Article 2

Un premier rendez-vous d'une heure (compris dans les frais administratifs annuels) est destiné à évaluer les difficultés de l'étudiant et définir un planning personnel en fonction d'objectifs concrets déterminés de commun accord avec les parents et l'étudiant. Il est alors proposé à l'étudiant nos différentes formules (cfr. ci-dessous).

#### Article 3 - Droits

3.1. Les droits à payer se composent d'un montant fixe, les frais administratifs annuels, et d'un montant variable, qui dépend de la formule d'étude choisie par l'étudiant(e) et ses parents.

Les frais administratifs annuels, d'un montant de 60 euros, valent pour l'année académique/scolaire en cours, jusque et y compris la période de l'été, pour l'ensemble des enfants d'une même famille (au sens strict : frères, sœurs).

#### 3.2. Ecole des devoirs

C'est un système d'encadrement scolaire le soir (2 heures), après les cours et le weekend. Il existe différentes formules selon le caractère plus régulier ou plus « à la carte » du suivi. La formule « Ecole des devoirs » s'étend sur un mois minimum et comporte : de « **une** » à « **cinq** » séances par semaine (au choix de l'étudiant)

Le tarif de base de la formule « Ecole des devoirs » est de **20 euros ttc / heure**

- **EDD1** : 20 euros ttc pour **une** séance par semaine – **160€ fixes / mois**  
Si vous souhaitez choisir ce service, merci de cocher cette case :   
Mois de début : .....
- **EDD2** : 20 euros ttc pour **deux** séances par semaine – **320€ fixes / mois**  
Si vous souhaitez choisir ce service, merci de cocher cette case :   
Mois de début : .....
- **EDD3** : 18,5 euros ttc pour **trois** séances par semaine – **444€ fixes / mois**  
Si vous souhaitez choisir ce service, merci de cocher cette case :   
Mois de début : .....
- **EDD4** : 17,5 euros ttc pour **quatre** séances par semaine – **560€ fixes / mois**  
Si vous souhaitez choisir ce service, merci de cocher cette case :   
Mois de début : .....
- **EDD5** : 15,5 euros ttc pour **cinq** séances par semaine – **620€ fixes / mois**  
Si vous souhaitez choisir ce service, merci de cocher cette case :   
Mois de début : .....

3.3 A la fin de la période contractuelle, l'élève sera automatiquement réinscrit sur base de la formule qu'il a choisie sauf avis contraire des parents.

Les heures souscrites seront prestées durant le mois sans report possible d'un mois à l'autre. Aucun remboursement ne sera effectué dans l'hypothèse où l'étudiant/ses parents décident de ne pas solliciter les heures auxquelles il/elle a droit. Ainsi, aucun changement de formule n'est possible en cours de formation, sauf cas exceptionnel jugé par Réussir Ses Etudes.

3.4. **Cours particuliers (CP)** : les droits sont de **30€/h** pour une séance de 2 heures de contact et **25€/h** pour un **cours en groupe (CG)**.  
Si vous souhaitez choisir ce service, merci de cocher cette case :

3.5. Le coût d'une demie – journée de formation en *Méthode et Dynamique de Travail* (MDT) est de 49 euros par étudiant. La formation se donne pour un groupe de 2 à 5 personnes Maximum.  
Si vous souhaitez choisir ce service, merci de cocher cette case :

3.5. **Préparation Jury CESS générale - technique – professionnel** : C'est un système d'encadrement scolaire qui se déroule durant toute l'année. Le tarif de base de la formule « Jury central » est de **20 euros ttc / heure**.

- **Mathématique : 60 heures** de cours – **900€ fixes**  
Si vous souhaitez choisir ce service, merci de cocher cette case :   
Mois de début : .....
- **Physique : 30 heures** de cours – **450€ fixes**  
Si vous souhaitez choisir ce service, merci de cocher cette case :   
Mois de début : .....
- **Chimie : 30 heures** de cours – **450€ fixes**  
Si vous souhaitez choisir ce service, merci de cocher cette case :



# Réussir Ses Etudes

Apprendre avec plaisir et efficacité

## Ecole d'accompagnement d'étudiants

Mois de début : .....

- **Biologie : 30 heures** de cours – **450€ fixes**

Si vous souhaitez choisir ce service, merci de cocher cette case :

Mois de début : .....

### Article 4 - Payement

Les droits (frais administratifs annuels + tarif de la formule choisie) doivent être payés pour le 5 de chaque mois sur base de la facture émise sur le compte de Réussir Ses Etudes : BE17 3630 6225 2721, compte ouvert auprès de la Banque ING, Avenue de Tervuren, 10 - 1040 Bruxelles.

### Article 5 : Horaire

Les séances se déroulent, sous réserve de spécificités liées à certains bureaux, tous les jours de la semaine de 16h00 à 18h30, le mercredi de 14h à 16h et de 16h à 18h et le samedi de 9h à 13h et de 14h à 18h, en fonction des disponibilités. L'étudiant choisit un horaire dans les plages précitées. Les créneaux hebdomadaires réservés ne sont pas déplaçables, sauf accord de Réussir Ses Etudes, selon les places disponibles.

Tout retard par rapport à l'heure prévue sera comptabilisé, et toute annulation la veille ou le jour même de la séance prévue entraînera la perte de la séance, sauf cas de force majeure.

En cas d'absence d'un professeur, les heures non-prestées restent dues par Réussir Ses Etudes et récupérées ultérieurement ou peuvent être remboursées. Le choix en revient aux parents de l'élève.

### Article 6 – Stages d'études

Des stages d'études sont organisés durant les périodes de vacance scolaires.

Le stage **non** résidentiel s'étend sur une période de cinq jours consécutifs, à raison de six heures par jour. Son tarif est de 495 euros.

Le tarif des stages d'une durée plus ou moins importante que 5 jours est précisé dans chaque cas.

### Article 7 - Annulation d'un stage

7.1 Sauf cas de force majeure (événement imprévisible et insurmontable), le client qui annule son inscription en tout ou en partie à un stage, pour quelle que raison que ce soit, sera redevable de frais d'annulation calculés conformément à l'article 7.3, sans préjudice au droit de **Réussir ses Etudes** de postuler la réparation intégrale du dommage subi en raison de cette annulation.

**En cas de force majeure**, l'étudiant/ses parents doit obligatoirement exposer le cas par email [info@reussirsesetudes.com](mailto:info@reussirsesetudes.com) au plus tard 24 heures après la survenance de la force majeure.

7.2 Aucune assurance annulation n'est incluse dans le prix du stage d'études.

7.3 L'annulation du(es) stage(s) entraîne le paiement des montant suivants :

- Pour une annulation intervenant 30 jours avant le début du stage : 25% du prix du service réservé
- Pour une annulation intervenant entre le 29<sup>ième</sup> et 8<sup>ième</sup> jour avant le début du stage : 50% du prix du service réservé
- Pour toute annulation intervenant moins de 8 jours avant le début du stage : 75% du prix du service réservé - pour une annulation le jour même ou après le début du stage, le montant total du service réservé sera facturé.

Toute annulation d'un stage devra se faire par email à l'adresse :

[info@reussirsesetudes.com](mailto:info@reussirsesetudes.com) **et également** par lettre recommandée avec accusé de réception adressée à Réussir ses Etudes, Avenue des Celtes 20 à 1040 Bruxelles, le cachet de la poste faisant foi en ce qui concerne la date d'annulation.

L'envoi du courrier recommandé est une condition essentielle afin que l'annulation puisse être prise en considération.

### Article 8 - Facturation

La facturation est mensuelle. Si vous avez bénéficié de prestations durant le mois en cours, vous recevrez une facture au début du mois suivant.

Pour des raisons environnementales, économiques et de facilité, Réussir Ses Etudes privilégie l'envoi des factures exclusivement **par email**. Merci d'indiquer ici l'adresse email sur laquelle vous vous engagez à recevoir nos factures tout au long de la relation contractuelle et à titre définitif, sauf avis contraire :

Adresse email de réception des factures : \_\_\_\_\_

Par la présente, vous vous engagez à **relever cette adresse email au début de chaque mois**, pour prendre connaissance de la facture que Réussir Ses Etudes vous aura envoyée. En cas de problème avec cette adresse email, vous vous engagez à contacter sans délai le service comptable de Réussir Ses Etudes : [comptabilite@reussirsesetudes.com](mailto:comptabilite@reussirsesetudes.com).

Si vous ne souhaitez pas recevoir les factures par email, mais par la Poste, merci de cocher cette case :

Dans ce cas, vous vous engagez à recevoir les factures à l'adresse postale renseignée ci-dessous, ainsi que toutes correspondances de Réussir Ses Etudes. En cas de changement d'adresse de correspondance, vous vous engagez à prévenir sans délai le service comptable de Réussir Ses Etudes : [comptabilite@reussirsesetudes.com](mailto:comptabilite@reussirsesetudes.com).

### Article 9



# Réussir Ses Etudes

Apprendre avec plaisir et efficacité

## Ecole d'accompagnement d'étudiants

Toutes nos factures sont payables au grand comptant :

Tout retard de paiement entraînera une majoration, de plein droit et sans mise en demeure préalable de 12% l'an, augmentée d'une indemnité forfaitaire et irréductible de 15% du principal, avec un minimum de 75 euros. Outre cet intérêt, le montant de nos factures pourra également être majoré de 12,5€ pour un courrier envoyé et de 25€ pour un déplacement d'une personne. Les dépenses de justice et les éventuels frais de défense seront en outre à charge du débiteur.

Conformément à l'article 32.15 de la Loi du 14/7/1991 modifiée par la Loi du 6/4/2010 à l'article 74.17 sur les pratiques du commerce, il est précisé que Réussir Ses Etudes sera redevable de la même indemnité forfaitaire et irréductible, à défaut de fournir les services commandés par l'étudiant ou ses parents, au moment convenu.

Toute contestation, pour être recevable, doit être notifiée, sous huitaine, par recommandé, dès réception de la facture.

### Article 10

En cas de désaccord, les parties tenteront de concilier leurs points de vue à la lumière des présentes conditions générales. Si le désaccord persiste, le juge de paix du 1er canton de Bruxelles ou les tribunaux de l'arrondissement judiciaire de Bruxelles seront seuls compétents.

L'étudiant et ses parents déclarent avoir pris connaissance et accepté les présentes conditions générales, dont ils reçoivent un exemplaire.

Fait à ....., le....., en deux exemplaires originaux.

Nom de l'étudiant(e) : .....

Nom, **adresse de facturation** et signature d'au moins un **parent légalement responsable**

(MAJUSCULES) :

*C'est à cette adresse que seront envoyées les factures si vous avez choisi cette option, ainsi que toute correspondance de Réussir Ses Etudes.*

<p>_____ _____ _____ _____ _____</p> <p>Signature en-en dessous avec la mention « <b>Lu et approuvé</b> » en toutes lettres</p>	<p><b>Pour Réussir Ses Etudes</b></p>
---	---------------------------------------